

## **Rapport d'activités 2008-2009**

### **1. Renouvellement du comité**

Le comité a été passablement renouvelé, d'abord début 2008 avec le départ de Stéphane Mitchell et Giovanni Arizzi et l'arrivée de Nathalie Betancourt et de Vesna Python.

En mars 2009, ont quitté le comité Anne Fitzpatrick et Vesna Python auxquelles ont succédé Valérie Lemaigre Sanglier, Anouk Dunant Gonzenbach et Annick Monnot.

Les responsabilités ont été réparties ainsi :

Yves : présidence jusqu'à l'automne 2009, archives, révision des statuts

Nathalie : travaux à St-Jean, contacts avec la directrice

Valérie : comptes et fichier des membres

Annick : Conseil d'établissement, fête des 50 ans du 12 juin

Anouk : liens avec le quartier, circulation, aménagements

### **2. Activités du comité**

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de ces deux années, d'une part pour se répartir les responsabilités, d'autre part pour préparer les réunions de tous les membres.

Toutefois, vu la bonne entente et la délégation des responsabilités au sein de l'équipe, un grand nombre de tâches ont pu être accomplies et suivies sans avoir recours à des réunions en chair et en os, mais en utilisant la messagerie électronique, le téléphone ainsi que les rencontres impromptues dans la rue ou dans les préaux d'école.

### **3. Promotion de l'APESJDV**

Lors des deux rentrées scolaires de 2008 et 2009, des représentants du comité sont intervenus lors de la réunion plénière à St-Jean et en faisant le tour des classes au Devin pour parler de l'APE et de ses activités et inviter les parents à en faire partie. Des bulletins d'inscription et des bulletins de versement ont été mis à disposition.

Reste à régler encore la question de panneaux d'information, accessibles pour les parents.

Le site internet hébergé par l'école de St-Jean s'est vu doublé d'un autre hébergé par le GAPP, plus facile à mettre en œuvre (en ligne sans logiciel autre qu'un navigateur) mais offrant moins de possibilités. A terme, il faudra probablement opter pour l'un ou l'autre.

### **4. Finances**

Pour l'exercice 2008-2009, 480 F de cotisations ont été encaissés dont 152 F doivent être reversés au GAPP (8 F par membre). Par ailleurs, l'APESJDV a reçu le solde de l'ancienne APE de St-Jean qui s'était dissoute il y a quelques années (environ 700 F).

L'opération sapin de Noël et la fête des 50 ans du Devin ont été les 2 grosses dépenses de l'année. Ce dernier événement était exceptionnel, quant au renouvellement des guirlandes lumineuses, l'investissement ne sera pas à faire chaque année. A noter que St-Jean en fêtes a financé la moitié de l'achat du sapin.

Doit encore être effectué, dès le renouvellement du comité, la modification des signatures bancaires qui est restée en rade, ainsi que la possibilité d'utiliser le paiement et les relevés par paiement électronique (e-banking). Un effort doit également être fait cette année pour l'encaissement des cotisations et l'augmentation du nombre de membres.

### **5. Sapin de Noël**

Le désormais traditionnel sapin de Noël a été dressé sur le rond-point de St-Jean. Nouveauté lors de l'hiver dernier : des nouvelles guirlandes lumineuses, économes en électricité, et moins sujettes à la casse d'ampoules et aux risques de court-circuit en cas de pluie.

## **6. Fête des 50 ans du Devin**

L'APE s'est vue confier la responsabilité d'un grand stand boissons et nourriture lors de cette fête en juin 2009.

## **7. Contacts avec les enseignants et la directrice d'établissement**

La grande nouveauté de la rentrée 2008 était la nomination d'une nouvelle directrice, Mme Viviane Renaud. Le comité a pu la rencontrer déjà en juin 2008, grâce à l'inspectrice de l'époque, Mme Daniela Capolarello.

Les membres du comité ont été associés partiellement aux réunions concernant le renouvellement des jeux dans le préau de Devin, ainsi qu'à l'organisation de la fête des 50 ans.

## **8. Rénovation et déménagement temporaire à Cayla**

Des contacts ont été pris avec le service des écoles pour en savoir davantage. Il est question d'une soirée d'information organisée par la ville de Genève, dès que le projet sera abouti (crédit de construction et agenda).

## **9. Modération de la circulation et zone 30**

Déjà au printemps, l'APE s'est documentée sur l'état de la situation, notamment auprès du groupe de travail Forum St-Jean. Ce dossier a été dramatiquement mis au premier plan suite à l'accident survenu sur le passage piéton en face de l'école de St-Jean lors de la traditionnelle fête de fin d'année.

Plusieurs actions ont été entreprises, parmi lesquelles l'envoi d'une lettre au maire de Genève et la pose, à la rentrée scolaire 2009, de panneaux invitant les automobilistes à ralentir.

Le dossier est à suivre de près et devrait connaître des développements tout prochainement.

## **10. Conseil d'établissement**

L'APE s'est engagée pour faciliter l'élection du Conseil d'établissement au printemps 2009 en recueillant photos et informations sur l'ensemble des candidats, membres ou non de l'APE et en diffusant un tract à l'ensemble des parents.

Deux membres du comité ont participé à un atelier d'information-débat sur le sujet organisé par le GAPP et organisé, d'entente avec la directrice de l'établissement, une soirée d'information.

L'APE a la chance d'avoir 3 personnes à la fois au comité et au Conseil d'établissement.

## **11. GAPP**

Suite à la diffusion d'appels, plusieurs membres sont allés à tour de rôle aux assemblées des délégués du GAPP pour y recueillir des informations et y donner l'avis de l'APE.

## **12. Réforme scolaire**

Le comité a largement diffusé les dates des soirées d'information organisées par M. Charles Beer. Plusieurs membres sont allés à Geisendorf pour en savoir plus. Un PV a été diffusé à l'ensemble des membres.

## **13. Questionnaire sur l'horaire scolaire**

Le département de l'instruction publique ayant déclaré qu'un changement d'horaire serait nécessaire, le GAPP a élaboré un questionnaire pour les parents qui a été diffusé par le biais des fourres scolaires, avec un bon taux de retour.

## **14. Perspectives d'avenir**

Les gros dossiers à venir seront sans aucun doute la rénovation de l'école de St-Jean, la sécurité routière, et la question des devoirs scolaires pouvant être effectués à l'école.